

Gland, le 4 octobre 2024

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 3 octobre 2024**

Présidence : Mme Ahimara Buffat

LE CONSEIL COMMUNAL

vu le préavis municipal n° 65 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2025;
ouï le rapport de la Commission des finances;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2025 tel que proposé par la Municipalité;
- II. de transmettre cet arrêté au Conseil d'État pour approbation.

Le délai référendaire débute dès l'affichage, au pilier public, de la publication dans la Feuille des avis officiels de la décision du Conseil d'État.

Pour le Bureau du Conseil communal :

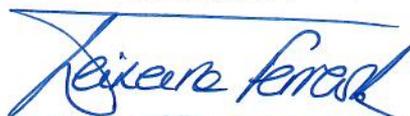
La présidente :



Ahimara Buffat



La secrétaire :



Karine Teixeira Ferreira